

La grande décoration

Sous la direction scientifique d'Anne de Chefdebien/ Laurence Wodey et Béatrice Coullaré/ Avec le concours de Charles-Philippe de Vergennes, *L'insigne de l'honneur. De la légion à l'étoile : éléments d'histoire des insignes impériaux de la Légion d'honneur, 1802-1815*, Paris, Société des amis du Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, 2005.

Dans son projet de juillet 1802, le général Mathieu Dumas, désigné par Bonaparte pour organiser la Légion d'honneur, avait suggéré comme insignes des grands officiers une plaque et un cordon passé de l'épaule droite au côté gauche, auquel la décoration aurait été suspendue. Napoléon renonça à cette idée, directement inspirée des insignes des chevaliers du Saint-Esprit et des grands-croix de l'ordre de Saint-Louis, mais la garda à l'esprit. Le 30 messidor an XII (19 juillet 1804), le bijoutier-joaillier Marguerite lui livra un insigne appelé « *grand ordre* », c'est-à-dire « *grande croix* »¹ dans le langage de l'artisan, ainsi composé² :

<i>Un b^{ant} pt 35 grains 1/16 pour un grand ordre</i>	<i>33000 F</i>
<i>212 dits^{pt} 65 K 1/32</i>	<i>14423 F</i>
<i>Un dit^{pt} 1/8 1/32</i>	<i>276 F</i>
<i>48 dits^{pt} 1 K 1/8 1/16</i>	<i>487 F</i>
<i>Façon et or du dit</i>	<i>850 F [sous-total] 51236 F</i>

S'il fut porté par Napoléon le jour de Sacre, ce bijou, livré avec une ganse de chapeau en diamants, ne put l'être que sur le petit costume impérial, attaché à un cordon barrant la poitrine³.

Napoléon lui associa-t-il une plaque sur le manteau et/ou l'habit du petit costume, en complément du cordon ? Le mémoire de fourniture du brodeur de ce vêtement impérial, Picot, décrivant avec soin les travaux effectués, ne mentionne aucun objet de ce type⁴. Or, dans la suite de son activité, Picot choisit d'indiquer les plaques à part, compte tenu de leur prix élevé – 72 F pour une plaque d'habit, 144 F pour une plaque de manteau⁵. Nous pensons donc que s'il y avait eu lieu, il aurait agi de même pour la ou les plaque(s) du petit costume impérial. Mais un doute subsiste.

Grâce à la Société des Amis, le musée de la Légion d'honneur conserve depuis 2005 une plaque de grand aigle environnée d'une couronne de feuillage dont l'inscription au revers indique qu'elle fut « *portée par S.E. Mgr de Belloy Archevêque de Paris ancien évêque de Marseille* » [Jean-Baptiste de Belloy (1709-1808)].

Georges Marchal compta un temps parmi les éléments de sa collection une plaque obéissant à la même logique, aujourd'hui exposée au musée grâce à la générosité de l'ambassadeur Antonio Benedetto Spada. Pour leur part, les frères Brunon acquirent deux poncifs destinés à réaliser des broderies à feuillage, actuellement conservé au musée de l'Empéri.

Le principe de base du dessin de ces plaques est l'agrandissement du bijou métallique. Utilisée pour les ordres royaux – Saint-Michel, Saint-Esprit et Saint-Louis –, cette règle fut reprise par Challiot de Prusse, auteur des premiers dessins d'insignes de la Légion d'honneur, dans ses projets de 1802-1803. Le ou les dessinateurs des broderies à feuillage y introduisirent une seule nouveauté : l'emploi, en lieu et place de centre de l'avvers de l'insigne habituellement présent sur les plaques d'Ancien Régime, du motif central du revers.

Sur l'échelle chronologique, la rareté de ces broderies enjoint de les placer en amont du décret de création de la grande décoration (10 pluviôse an XIII (30 janvier 1805)), par lequel Napoléon choisit d'angler de rayons la plaque de grand aigle. Le Sacre put être l'occasion de leur fabrication.

Après le Sacre, le besoin de chamarrer les poitrines de certains dignitaires impériaux avec un cordon et une plaque devint une évidence. D'une part, les grands officiers de la Légion d'honneur avaient pu jalouser les insignes des invités étrangers, ou, si l'Empereur l'arborait, remarquer l'insigne de joaillerie qui brillait à son côté. D'autre part, à un moment où la guerre terrestre semblait encore évitable, Napoléon était convaincu de la nécessaire mise en conformité des insignes de la Légion d'honneur avec les codes européens, préalable à tout échange d'insignes avec les puissances monarchiques⁶. Il créa donc la grande décoration par le décret du 10 pluviôse an XIII (30 janvier 1805), dans le droit fil de ses projets énoncés dans le décret primitif du 2 messidor an XII (21 juin 1804) :

*« Art. 1. La grande décoration de la Légion d'honneur consiste en un ruban **bleu moiré** [biffé par Napoléon et remplacé par] **rouge** passant de l'épaule droite au côté gauche, au bas duquel et attaché l'aigle de la légion, par un ruban moiré rouge et en une **plaque** brodée en argent, sur le côté gauche **des manteaux et habits**, composée de huit [‘huit’ noté à la mine de plomb par le secrétaire au milieu de ce texte entièrement écrit à l'encre, biffé à l'encre par Napoléon et remplacé par] **Dix** rayons au milieu desquels est l'aigle de la Légion, avec ces mots, Honneur et Patrie.*

Art. 2. Cette décoration [biffé par Napoléon et remplacé par] cordon n'est conférée par Sa Majesté l'Empereur qu'à de grands officiers de la Légion ; le nombre n'en peut excéder soixante.

Art. 3. Les princes de la famille impériale et les étrangers auxquels Sa Majesté voudrait conférer cette décoration ne sont pas compris dans ce nombre de soixante. Ils peuvent la recevoir sans être membres de la Légion d'honneur.

*Art. 4. Les grands officiers de la légion qui obtiendront la grande décoration continueront de porter la décoration de la Légion d'honneur, conformément au décret du 22 messidor an XII. »*⁷ Les ratures impériales, témoins d'hésitations sur la couleur du ruban, la forme de la plaque et le nom des insignes, soulèvent plusieurs problèmes.

Tout d'abord, le bleu moiré, initialement prévu pour le cordon, semble avoir été proposé en référence au ruban de l'ordre du Saint-Esprit, dont la couleur était encore dans toutes les mémoires. De fait, Lacépède, ne souhaitant pas être en reste dans la cérémonie du Sacre, écrivit à Napoléon, le 9 frimaire an XIII (30 novembre 1804) :

« J'apprends par l'extrait du cérémonial que M. le grand maître des cérémonies vient de m'adresser que Votre Majesté Impériale n'a pas encore nommé les cinq personnes qui doivent porter les offrandes.

Il est de mon devoir de grand chancelier, d'avoir l'honneur de faire observer à Votre Majesté impériale, que lors du sacre des rois de France, les offrandes étaient portées par des cordons bleus. Les cordons bleus sont représentés par les grands officiers de la Légion d'honneur.

*Votre Majesté Impériale daignerait-elle honorer de son choix, le grand chancelier, le grand trésorier qui sont les deux plus anciens des grands officiers de la légion [...] ? »*⁸

Par ailleurs, sous l'Ancien Régime, les chevaliers du Saint-Esprit également membres de l'ordre de Saint-Louis pouvaient porter la croix de cet Ordre attachée au cordon bleu du premier par un ruban rouge. Dès lors, le doute sur les références impériales n'est plus permis.

Ensuite, qui que fût l'auteur du dessin de la plaque – un créateur des emblèmes et costumes impériaux, comme Denon ou Isabey ? – ce dernier s'attacha à conformer l'objet aux nécessités diplomatiques et aux coutumes européennes. Le motif central, l'aigle tenant un foudre, adaptation du revers du bijou – contrairement aux règles observées pour les plaques des ordres royaux français –, respectait les usages de plusieurs grands ordres européens, tels l'ordre espagnol de Charles III, l'ordre prussien de l'Aigle rouge et l'ordre autrichien de Marie-Thérèse. Par ailleurs, cette aigle convenait mieux à un échange diplomatique que l'effigie napoléonienne⁹. Dans la même optique, semble-t-il, Napoléon préféra à la plaque couronnée de feuillage une plaque anglée de rayons, modèle calqué sur la plupart des insignes européens¹⁰.

Enfin, troisième question soulevée par les hésitations impériales : le nom de la grande décoration. L'ensemble formé par la plaque, le cordon et l'insigne de boutonnière en or reçut le nom officiel de « *grande décoration* » selon l'article 1er du décret. Ce nom était celui que le collier *aux vexilla* avait reçu dans le décret du 21 messidor an XII (10 juillet 1804) relatif au sceau de l'Empire¹¹. Napoléon introduisit le mot « *cordons* » dans le nom de la dignité, en biffant le mot « *décoration* » dans l'article 2 du texte de création. Par la suite, dans les décrets de nomination, il alterna le nom de « *grand cordon* », employé dès le premier décret de ce type (12 pluviôse an XIII (1er février 1805))¹², avec celui de « *grande décoration* »¹³, et même celui de « *grand aigle* »¹⁴.

Le nom de « *grand cordon* » domina à un moment donné, puis, en août 1807, l'Empereur trancha : « *D'après les ordres que je reçois de sa Majesté Impériale et Royale, écrit le 22 Lacépède au Maréchal Brune, j'ai l'honneur d'annoncer à Votre excellence les décisions suivantes, que Sa Majesté vient de prendre. [...]*

2° *La Décoration de la plaque et du Grand Cordon de la Légion, portera le **nom de Grand Aigle** de la Légion d'honneur, au lieu de celui de **Grand Cordon**.*

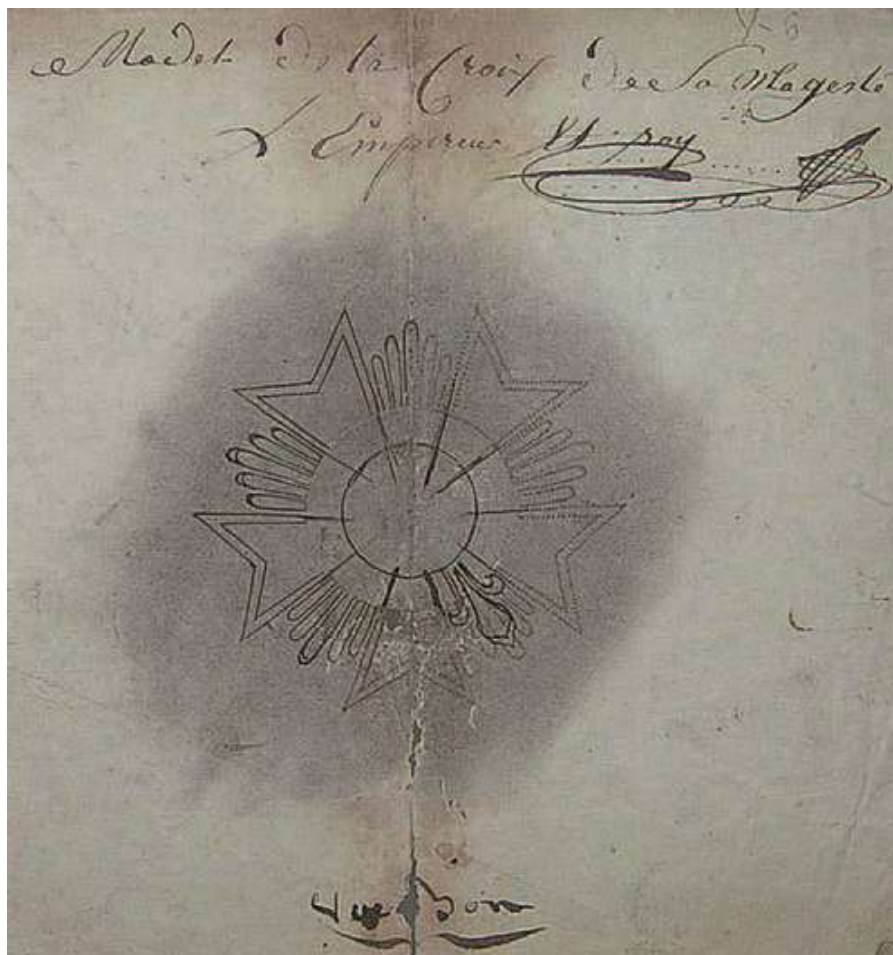
3° *Toutes les personnes décorées du Grand Aigle de la Légion d'honneur, jouiront des Grandes Entrées dans les palais Impériaux. »¹⁵.*

Le public fit également varier le nom de l'ensemble des insignes de grand aigle. Le tailleur Chevallier, fournisseur de plaques à l'usage de Napoléon, les appela « *plaque de la Légion d'honneur* », « *grande croix d'honneur* » ou même « *crachats* »¹⁶, mot déjà utilisé dans la littérature du XVIIIe siècle. Le bijoutier-joaillier Halbout employa le terme « *broderie* »¹⁷. Le brodeur Picot les nomma « *croix* »¹⁸. De son côté, Marguerite appela « *décoration* » la plaque en diamants qu'il livra à l'Empereur le 4 avril 1807¹⁹. Quant aux experts qui eurent à examiner, le 8 mai 1810, les insignes en diamants fabriqués par Nitot et fils, ils employèrent l'expression de « *grand-croix* » pour désigner l'insigne suspendu au cordon²⁰ : la terminologie pouvait bien être nouvelle dans les textes, l'usage fit ressurgir les mots de l'Ancien Régime.

Légendes

Poncif de broderie pour plaque de grand aigle de la Légion d'honneur environnée d'une couronne de feuillage, Premier Empire. Encre sur papier. Module de la plaque: 132 mm. Performations à la pointe sèche (deux perforations pour un peu moins d'un millimètre en moyenne) sur le pourtour et à l'intérieur de l'aigle uniquement. L'aigle au centre de la feuille est noirci par le passage du sachet de mousseline contenant la poudre (charbon de bois ou graphite) ayant servi à transférer le dessin sur la pièce de tissu à broder²¹. Salon de Provence, Musée de l'Armée, Musée de l'Empéri [anciennes collections R. et J. Brunon].

Poncif de broderie pour plaque de grand aigle de la Légion d'honneur, à rayons. Premier Empire. Encre sur papier. Module de la plaque : 132 mm. Inscriptions : « *Model de la Croix de Sa Majesté l'Empereur et roy* ». Signature illisible. « *Vve Bon* » [Veuve Bon]. Performations à la pointe sèche (une perforation au millimètre en moyenne) sur le pourtour des pointes, des rayons et du motif central uniquement. Le centre de la feuille est noirci par le passage du sachet de mousseline contenant la poudre (charbon de bois ou graphite) ayant servi à transférer le dessin sur la pièce de tissu à broder²². Salon de Provence, Musée de l'Armée, Musée de l'Empéri [anciennes collections R. et J. Brunon].



Plaque de grand aigle de la Légion d'honneur (4ème de couverture) environnée d'une couronne de feuillage, Premier Empire. Broderie, cannetilles et paillettes. 130 mm. Inscription du cadre de présentation de la plaque : « plaque de la Légion d'honneur portée par S.E. Mgr de Belloy Archevêque de Paris ancien évêque de Marseille » [Jean-Baptiste de Belloy (1709-1808)]. Paris, musée de la Légion d'honneur.

Plaque de grand aigle de la Légion d'honneur environnée d'une couronne de feuillage, Premier Empire. Broderie et cannetille. 82 mm. inv. 1186. Dépôt de l'Ambassadeur Antonio Benedetto Spada, 2008.



Insignes de grand aigle de la Légion d'honneur – grande étoile et plaque – ayant appartenu au maréchal Lannes (1769-1809). Or et émail ; argent, broderie, cannetilles et paillettes d'argent. 70 et 95 mm. Paris, Musée de la Légion d'honneur, inv. O7506 et O7507.



(1) Minute de lettre de l'intendant général à « *Mr Marguerite successeur de Foncier bijoutier joaillier, rue Saint-Honoré n° 127* », 6 pluviôse an 13 (26 janvier 1805). Archives nationales, O² 205, pièce 72.

(2) Mémoire de fourniture établi par Marguerite. 30 messidor an 12 (19 juillet 1804). Archives nationales, O² 150, pièce 171.

Une partie des diamants de ce bijou fut réutilisée dans l'insigne appelé « *ordre* » par Marguerite, suspendu au collier en diamants fourni à l'Empereur par le joaillier le 3 germinal an XIII (24 mars 1805). Archives nationales, O² 35, pièce 91.

Cet insigne de joaillerie n'est mentionné dans aucune description du petit costume du Sacre connue à ce jour.

(3) D'après David Chanteranne, les huit maréchaux chargés de porter les honneurs de l'Empereur et de l'Impératrice le 2 décembre 1804 – Murat, Sérurier, Moncey, Kellermann, Pérignon, Lefebvre, Bernadotte et Berthier – portèrent également un cordon auquel un insigne de la Légion d'honneur était suspendu. David Chanteranne, *Le Sacre de Napoléon*, Paris, Tallandier, 2004, p. 162.

(4) Mémoire de fourniture établi par le brodeur Picot, daté du 10 frimaire an XIII (1er décembre 1804). Archives nationales, O² 35, pièce 65.

(5) Mémoire de fourniture d'un habit de l'Empereur en « *poux de soye pourpre* ». Ventôse an 13 (février-mars 1805). Archives nationales, O² 35, pièce 93.

(6) Sans attendre, le jour même où il signa le décret, Napoléon expédia une missive à Talleyrand pour lui proposer d'organiser un échange de décorations avec les pays amis ou alliés de la France (30 janvier 1805, n° 8297), suggestion que le ministre rapporta en ces termes à Lacépède : « *Sa Majesté m'a fait connaître que son intention était de lier, à la grande institution rémunératrice qu'il a fondée parmi nous, les ordres étrangers qui ont pour objet de récompenser les services rendus à l'État et au prince, dans les pays amis ou alliés de son empire, et que, dans cette vue, il s'est déterminé à offrir le grand cordon de la Légion d'honneur à S. M. le roi de Prusse (Frédéric-Guillaume III), à S.A.R. le prince régent de Portugal (Jean-Marie-Joseph-Louis), et à S. A. E. l'Électeur de Bavière (Maximilien-Joseph IV), pour être uni aux décorations dont ces princes sont chefs et distributeurs dans leurs États* » (Lettre de Talleyrand, ministre des Relations extérieures, à Lacépède, grand chancelier de la Légion d'honneur, 2 germinal an XIII (23 mars 1805). Archives nationales, AF IV 1037, cité par Louis Bonneville de Marsangy, *La Légion d'honneur. 1802-1900*, Paris, Renouard, 1900, p. 56.). Puis, lors de la première remise des grandes décorations au Palais des Tuileries, le 21 pluviôse an XIII (10 février 1805), Napoléon justifia sa création par le discours suivant : « *Messieurs, la grande décoration vous rapproche de ce trône sans exiger de vous des serments nouveaux ; elle ne vous impose point de nouvelles obligations. C'est un complément aux institutions de la Légion d'honneur. Cette grande décoration a aussi un but particulier, celui de lier à nos institutions les institutions des différents États de l'Europe, et de montrer le cas et l'estime que je fais, que nous faisons, de ce qui existe chez les peuples nos voisins et nos amis.* » (*Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de l'Empereur Napoléon III* Paris, Impr. impériale, 1858-1869, t. X, n° 8323).

(7) Décret impérial relatif à la grande décoration de la Légion d'honneur, Palais des Tuileries, 10 pluviôse an XIII (30 janvier 1805), expédié au grand chancelier de la Légion d'honneur le jour-même. Archives nationales, AF IV 151, plaquette 906. Ce décret parut au Moniteur universel, expurgé des mots biffés, mais pas au *Bulletin des Lois*.

(8) Lettre de Lacépède, grand chancelier de la Légion d'honneur, à Napoléon. Paris, 9 frimaire an XIII (30 novembre 1804). Archives nationales, AF IV 1038, doss. 1, pièce 67.

(9) Peyre dessina en l'an XIII un projet d'emblème en forme de hampe de drapeau pour les cohortes de la Légion d'honneur conservé dans les collections du Musée. Le sommet de la hampe est composé d'une aigle tenant un foudre, d'un bouclier formé d'un collier d'aigles et de drapeaux, entourant une couronne de chêne et de laurier placée autour d'une plaque de la Légion d'honneur rayonnante et boutonnée, portant en son centre l'effigie de l'Empereur. Cet emblème, utilisé dans l'Empire, pouvait être ornée de la sorte, mais pas une plaque destinée à être donnée à des étrangers.

(10) Exemples : les ordres danois de l'Éléphant et du Dannebrog, les ordres anglais de la Jarretière, du Bain, du Chardon et de Saint-Patrick, l'ordre hongrois de Saint-Étienne, l'ordre portugais du Christ, ou encore les ordres prussiens de l'Aigle noir et de l'Aigle rouge.

(11) Comte Michel de Pierredon, *Contribution à l'histoire des ordres de mérite*, Rodez, Imprimerie Carrère, 1923, pp. 70-71.

(12) Décret décernant le grand cordon. 12 pluviôse an XIII (1er février 1805). Expression employée ensuite, notamment, dans les décrets du 15 ventôse an XIII (6 mars 1805), du 6 nivôse an XIV (27 décembre 1805) et du 13 juillet 1807. Archives nationales, AF IV*313.

(13) Expression employée notamment dans les décrets du 5 germinal an XIII (26 mars 1805), du 25 février 1807 et du 7 juillet 1807. Archives nationales, AF IV*313.

(14) Expression employée notamment dans les décrets du 4^e jour complémentaire de l'an XIII et du 21 juillet 1807. Archives nationales, AF IV*313.

(15) Lettre de Lacépède, grand chancelier de la Légion d'honneur, au maréchal Brune, décoré du grand aigle de la Légion d'honneur, Commandant Le Corps d'observation de la Grande Armée Devant Stralsund. Paris, le 22 août 1807. Musée de la Légion d'honneur, LHM B1 1, doss. 2.

(16) Pour « crachat », comptes de dépenses du service du grand chambellan : AN. O² 46-47 ; pour « *grande croix d'honneur* » : Archives nationales, O² 51 ; pour plaque : Archives nationales, O² 47-50.

(17) Mémoire de fournitures d'insignes établi par Halbout à l'intention de la grande chancellerie de la Légion d'honneur. 16 janvier 1809. Bibliothèque Marmottan, Res. 3389.

(18) Mémoire de fourniture de « *croix* » et d'un habit pourpre en poulx-de-soye établi par Picot, brodeur. Ventôse an 13 (février-mars 1805). Archives nationales, O² 35, pièce 93.

(19) Mémoire de fourniture établi par Marguerite. 4 avril 1807. Archives nationales, O² 30, pièce 92.

(20) Procès-verbal d'expertise des insignes en diamants réalisés pour l'Empereur par MM. Étienne Nitot et fils, 8 mai 1810. Archives nationales, O² 31, pièce 16.

(21) Indications fournies par Jean-Louis Riccioli, conservateur en chef des Musées de l'Empéri, de Salon et de La Crau, à Salon-de-Provence.

(22) Indications fournies par Jean-Louis Riccioli, conservateur en chef des Musées de l'Empéri, de Salon et de La Crau, à Salon-de-Provence.